

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route) M. L. & T. R. R. & S. S. CO. L. W. R. R.

(Sans l'entente) la Meilleure Route

Aux points principaux de Texas, Nouveau et Ancien Mexique, Arizona, Californie et la Côte du Pacifique.

Chârs Dorois de Tourisme pour les Excursions

Service Supérieur de Chârs à Manger, Directement à la Californie sans Change ment.

Tous renseignements complets bulletins et brochures, adresser au Bureau des Billets à l'Inspection des routes Canal et St Charles.

F. S. DUCKER, Agent des Passages

W. H. MASTERS, Gérant du Trafic.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANNONCE ET SUB.

EXPRESS LITTEURAIRES JOUR A JOUR

URBAINS VERTICAUX DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Memphis, Washington, Baltimore, Philadelphia et New-York.

DIRIGES SANS UNIFORMES.

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD COMPANY.

PRIX DE L'EXCURSION

Pour les

JOURS DE FETES.

Billets à un et un tiers du prix

plus vingt-cinq sous seront en vente

du 23, 24, 25, 30, 31 Décembre

et le 1er Janvier.

Reins pour le retour jusqu'au 4 Janvier.

Entre tous les points à l'Est

du Mississippi et au Sud des Rivières

Ohio et Potomac, et aussi pour St-

Louis et les points intermédiaires.

De plus amples renseignements

seront obtenus des Agents de Billets

de l'Illinois Central ou de

A. J. McDonnell, Div. Pass. Agt.

141 RUE ST-CHARLES.

Nouvelle-Orléans, Lae.

La compagnie de chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

Partir les jours suivants

VENTES A L'ENCAIN.

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 29 DECEMBRE 1903.

Succession de Dominique Guérin

No 72,161 - Cour Civile de District - Divi-

400 A.

De l'office de notaire et greffier de

la Cour No 330 de Marigny, à 11 heures le

19-03-24-29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72,161 Cour Civile de District - Divi-

400 A.

Cette bêtise en bois à un étage,

et deux étages dans le fond.

No 82-30 rue Marigny.

MARDI 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, créancier.

Le 19 janvier 1904. En vertu d'un ordre de la

Cour Civile de District pour la par-

celle de l'Orléans, Division 4, Hon. J. M. W.

Guérin, a été adjugé le 14 décembre 1903,

à un adjudicataire, l'adjudicataire, l'ad-

judicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

VENTES A L'ENCAIN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Johanna

Morris Brown, épouse

de L. W. Brown.

No 71,612 - Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER,

créanciers. Le 19 décembre 1903. En vertu

d'un ordre de la Cour Civile de District

pour la paroisse d'Orléans, Division 4,

Hon. J. M. W. Guérin, a été adjugé le 14

décembre 1903, à un adjudicataire, l'ad-

judicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,

l'adjudicataire, l'adjudicataire, l'adjudicataire,